



Réf. Farde e-Assemblées : 2344163

N° OJ : 50

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/06/2020

**Objet :** Contrat avec la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale.- Enquête sur l'origine des membres du personnel.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle Loi communale;

Vu l'arrêté du Collège du 20 février 2020 approuvant la demande auprès de la Banque carrefour de la sécurité sociale afin de connaître l'origine des membres du personnel dans le cadre de l'exécution du plan de diversité;

Vu que l'administration souhaite refléter la population de la Ville, ces chiffres sont importants afin de pouvoir déterminer les actions du plan de diversité et les priorités et les projets au niveau de la gestion des ressources humaines de la Ville pour pouvoir travailler de façon plus ciblée;

Considérant qu'il s'agit d'un comptage automatique pour lequel la Ville fournit les listes de numéros de registre national du personnel, avec les données que l'on souhaite extraire (ex. niveau de fonction, âge,...) à la Banque carrefour qui enrichit les données avec l'origine;

Considérant qu'il s'agit de données verrouillées afin de garantir l'anonymat de chacun et que les informations ne soient pas traçables jusqu'à l'individu;

Vu que la Banque carrefour de la Sécurité sociale prévoit de conclure un contrat pour fournir ces données sociales anonymes ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête:

Article unique :

Le contrat n° art5/20/020 au sujet de la communication des données sociales anonymes entre la Ville de Bruxelles et la Banque Carrefour de la sécurité sociale est approuvé.

Annexes :

[Convention n° art5/20/020 FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

